



**MCA-Sénégal II**

## **Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II)**

### **COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE à la soumission des propositions pour les services relatifs à l'Audit du Dégroupage Comptable de la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELEC)**

L'an deux mil vingt et Un et le mardi 22 juin à 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des propositions pour les services relatifs à l'Audit du Dégroupage Comptable de la Société Nationale d'Électricité du Sénégal (SENELEC)

#### **Participants :**

##### MCA-Sénégal II :

- Mme Arame Ndiaye FALL, Directrice de la Passation de Marchés ;
- Mme Paule Marie A. SAGNA LAKH, Directrice du Projet Réforme ;
- Moustapha DIEYE, Procurement Agent Manager, CARDNO ;
- Bassirou GAYE, Senior Procurement Specialist, CARDNO ;

Selon les dispositions de la Demande de Propositions (DP), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Douze (12) soumissionnaires potentiels ont participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans la DP. Il s'agit de : MAZARS, ERNEST & YOUNG SENEGAL, KAMEX AUDIT ET CONSEILS, CODEX AUDIT & CONSEILS, ERA BAKER TILLY, OSMOSE AUDIT ET CONSEILS, RMA NEXIA, CABINET SCC, MAX CONSULTING GROUP, FOCUS AUDIT ET EXPERTISE, CADG SARL, FIDECA.

La réunion a été présidée par la Directrice de la Passation de Marchés.

Après les présentations d'usage, la Directrice de la Passation de Marchés a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :

#### **Pour la Directrice du Projet Réforme :**

- De donner un aperçu sur le financement des projets du Compact ;
- De présenter le Projet Réforme ; ainsi que
- De présenter l'objectif et l'étendue de l'étude envisagée (TdR) ;

#### **Pour le Procurement Agent :**

- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des propositions à soumettre ;

#### **Séance de Questions/ Réponses**

## **1. Aperçu du Compact Sénégal II :**

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) est une Agence indépendante du Gouvernement américain créée depuis 2004 et qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement éligibles, à travers la croissance économique durable.

Le Millennium Challenge Account-Sénégal II a été créé par Décret le 07 janvier 2020. Il s'agit de la Structure administrative du Gouvernement sénégalais chargée de la gestion et de la mise en œuvre du programme du Compact II pour le Sénégal

Le Compact II du Sénégal, axé essentiellement sur l'énergie, a été signé le 10 décembre 2018 entre les Gouvernements Américain et Sénégalais pour une durée de 5 ans à partir de l'entrée en vigueur qui est prévue autour du mois de septembre 2021.

La phase de formulation du Compact a duré 4 ans et a permis de révéler i) les contraintes lourdes sur la croissance économique, ii) le coût élevé de l'énergie et le faible accès à l'électricité, et iii) le cadre institutionnel et réglementaire à améliorer.

Le budget du Compact s'élève à 600 millions USD dont 550 millions de don du Gouvernement américains et 50 millions du gouvernement sénégalais. Il comprend i) le Projet Transport, d'un montant de 403 millions USD, dont l'objectif est la Modernisation et le renforcement du réseau de transport de Senelec, ii) Le Projet Accès, d'un montant de 63 millions USD, qui vise à l'Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et péri-urbaines et iii) Le Projet Réforme, d'un montant de 47 millions USD, qui a pour objectif de créer un cadre favorable et renforcement de capacités des acteurs du secteur de l'électricité.

## **2. Présentation du Projet Réforme :**

Les principaux axes du projet Réforme sont :

### **◆ La Gouvernance du Secteur avec comme objectifs :**

- L'amélioration du cadre légal et réglementaire
- Le Renforcement des capacités du MPE et de la planification sectorielle
- La participation accrue du secteur privé

### **◆ Le Renforcement du Régulateur avec comme objectifs :**

- L'amélioration de la gouvernance du régulateur
- L'amélioration de la substance réglementaire

### **◆ Le Renforcement de l'Opérateur avec comme objectifs :**

- L'incitation de la société nationale d'électricité à une performance améliorée
- Le renforcement de la gestion des réseaux de transport et de distribution
- L'amélioration de la gestion environnementale

## **3. Présentation de l'objectif et de l'étendue de l'étude (TDR)**

L'objectif général de cette étude est d'évaluer la séparation des comptes des activités menées par Senelec. Les conclusions de cette évaluation devraient permettre à la CRSE d'émettre un avis sur l'effectivité de la séparation comptable des activités Production – Transport et Distribution-Vente.

Pour s'assurer de l'effectivité de la séparation comptable des activités de la Senelec, le consultant devra effectuer d'une manière plus spécifique les prestations suivantes :

- Émettre un avis sur **la conformité de la délimitation physique entre les activités** en référence aux critères et principes supports qui ont été établis ;
- Vérifier **l'effectivité de l'inventaire des immobilisations par fonction** ;
- Apprécier **la conformité sur la répartition des produits, des charges et des éléments du bilan entre les différentes activités** aux principes généraux d'élaboration des comptes dissociés fixés par la Commission ;
- Évaluer et donner un **avis sur la conformité des états financiers 2019 et 2020 par rapport aux principes de séparation comptable**,
- Émettre un avis sur **les protocoles formalisant les relations techniques et financières entre les activités (futurs filiales et entre les filiales et la holding)** ;
- Formuler des **recommandations et un plan d'actions** à mettre en œuvre.

#### **4. Présentation des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des propositions à soumettre**

La présentation du Procurement Agent était axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Consultants devront prendre pour une bonne préparation de leurs propositions, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Consultants de s'approprier la Demande de Propositions en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail pour se donner toutes les chances de soumettre la meilleure Proposition possible.

Par ailleurs, il a indiqué que les propositions seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur les forces et les faiblesses relevées pour chaque Consultant et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique et plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant sa proposition :

- **Expériences du Consultant :**

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA - Sénégal II.

- **Méthodologie :**

S'assurer que la méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées; bien structurer la note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation; arrimer la méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et éviter des formulations généralistes; s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre; s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clef est suffisant.

- **Personnel-clé :**

Respecter les exigences des TdR afférentes à la qualification du Personnel-clé, autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; si ce personnel n'existe pas en interne, aller le coopter ailleurs ; s'assurer de la disponibilité des Personnels clefs proposés pour la mission et fournir les CV suivant le format édicté dans la DP pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs.

- **Contrôle Qualité des Propositions :**

S'imprégner suffisamment de la Demande de propositions dans toutes ses dimensions (I.T.C, TdR, Clauses contractuelles, etc.); dresser une check List pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de la proposition ont été réunies ; mettre en place un mécanisme de revue (Contrôle qualité) et procéder à une auto-évaluation de la proposition et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; s'assurer que la proposition a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (à défaut établir une procuration pour la personne mandatée); soumettre la proposition dans les délais prescrits dans la demande de proposition et selon la procédure de soumission décrite dans la DP, puisque, passé le délai, la proposition ne sera pas acceptée; répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient être adressées en cours d'évaluation.

## **5. Séance de Questions/ Réponses :**

A la suite des présentations, des questions ont été formulées par les représentants des firmes et les réponses ont été apportées par MCA Sénégal II. Ces questions/réponses sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°	<b>Questions posées par les Consultants</b>
1	Est-ce que le support de présentation pourrait être envoyé à la liste des soumissionnaires potentiels ?
2	Est-ce que les états financiers des années 2019 et 2020 ont été établis par activité ou les états globaux ont été consolidés ?

Après des échanges verbaux sur ces questions, il a été demandé aux Consultants de formuler les questions par écrit et avec précision, ainsi que d'autres questions ou demandes d'éclaircissements qu'ils pourraient soumettre jusqu'à 20 jours avant la date limite de soumission. MCA-Sénégal II répondra à travers un bulletin qui sera transmis au plus tard 10 jours avant la date de soumission, à tous les Consultants ayant sollicité la DP.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, le MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux Firmes pour l'intérêt manifesté à la mission avant de clôturer la réunion à 15H57mn.